



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 16 mai 2024

Résolution de Mathilde Maillard du 16 mai 2023 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation : « Pérennisation de l'ECS : une piqûre de rappel »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 16 mai 2023, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mathilde Maillard « Pérennisation de l'ECS : une piqûre de rappel », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice :

« Le Conseil communal demande que la Municipalité établisse, respectivement fasse établir, un bilan global sur l'évolution de l'ECS (Espace de consommation sécurisé) et sur le projet-pilote d'ECS à la Riponne, notamment en terme d'atteinte des objectifs de fréquentation, de suivi des personnes concernées et d'intégration dans les périmètres concernés, puis de soumettre au Conseil communal, 12 mois après l'ouverture de la nouvelle antenne à la Riponne, un rapport-préavis concernant l'ensemble des mesures prises et/ou envisagées en matière de lutte contre la drogue ».

Réponse de la Municipalité

Le projet-pilote d'antenne à la Riponne ouvre ses portes au mois de mai 2024. Plusieurs mesures, en lien avec la consommation dans l'espace public, et en particulier au centre-ville, ont été déployées depuis le printemps 2023. L'ensemble de ce dispositif sera évalué, tant du point de vue socio-sanitaire des personnes consommatrices, que pour l'ensemble des personnes fréquentant l'espace public autour de la Riponne. Conformément aux engagements pris auprès de votre conseil, la Municipalité présentera, à l'été 2025, un préavis comprenant l'évaluation de ce projet-pilote d'antenne à la Riponne, ainsi que des autres mesures prises depuis 2023.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter